Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Repenser la gestion hivernale des routes pour protéger nos plans d'eau

Mont-Tremblant, le 24 novembre 2021 – À l'approche de la saison hivernale, les organismes de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon (OBV RPNS) et de la rivière du Nord (Abrinord) sont fiers du succès rencontré lors de la formation sur les écoroutes d'hiver organisée le 17 novembre dernier à l'intention des acteurs municipaux du territoire de la MRC des Laurentides. Cette formation s'inscrit dans le cadre d'un projet de plus grande envergure qui vise à recenser et partager les plus récentes informations sur les bonnes pratiques en matière de gestion environnementale des sels de déglaçage et abrasifs hivernaux. Le projet est réalisé grâce à un soutien financier de la MRC des Laurentides.

Pourquoi envisager des pratiques alternatives ?
Pour les 14 municipalités de la MRC des Laurentides ayant répondu à un sondage dans le cadre du projet, plus de 1,2 millions de dollars sont dépensés annuellement pour l'achat de matériel déglaçant et abrasif. Une telle somme justifie le perfectionnement des techniques afin d'identifier avec précision les substances à épandre et les quantités nécessaires en fonction des conditions météorologiques et des caractéristiques de chaque route (pentes, courbes, etc.), de façon à garantir la sécurité des usagers tout en évitant le gaspillage des déglaçants et des abrasifs.

En parallèle, les sels de déglaçage et les abrasifs (mélange de matière granulaire et de sel) ont de nombreux effets négatifs sur les écosytèmes, notamment sur les milieux aquatiques. Lorsqu'il pleut ou que la neige fond, ceux-ci sont emportés vers les cours d'eau par ruissellement. Parmi les principaux effets de ces substances, l'augmentation de la salinité de l'eau peut perturber le brassage de l'eau des lacs, et ainsi diminuer la quantité d'oxygène disponible pour la faune aquatique. Les abrasifs, quant à eux, augmentent la concentration de l'eau en matières en suspension et peuvent colmater les lieux de ponte des poissons ou encore causer des problèmes d'ensablement.

Qu'est-ce qu'une écoroute d'hiver ?
Il s'agit d'un tronçon du réseau routier sur lequel les interventions de grattage sont intensifiées dans le but de diminuer autant que possible l'utilisation de déglaçants et d'abrasifs, tout en garantissant la sécurité routière. Pour ce faire, dans certaines circonstances (ex : verglas), l'utilisation de sels de voirie est préconisée, de même que dans des endroits critiques comme des pentes, des courbes et des arrêts.

Un atelier sur les écoroutes hivernales
Plus d'une vingtaine de représentants des municipalités de la MRC des Laurentides ont participé à l'atelier de formation et de partage sur le thème des écoroutes hivernales le 17 novembre dernier. Les OBV ont présenté les résultats du sondage municipal, disponible dans ce document synthèse, ainsi que les faits saillants d'un rapport sur les pratiques écoresponsables en matière de déneigement qui sera disponible dans les prochaines semaines. Parmi les bonnes pratiques présentées, certaines visent à réduire la quantité de sels de déglaçage et d'abrasifs utilisés (écoroute d'hiver), alors que d'autres visent à atténuer le ruissellement des routes vers les écosystèmes naturels.

Par la suite, Élodie Basque, du Conseil régional de l'environnement des Laurentides, a expliqué comment l'augmentation de la conductivité -de l'eau des lacs, liée à l'utilisation des sels de déglaçage, pourrait créer des conditions propices à la prolifération du myriophylle à épis, une plante exotique envahissante de plus en plus problématique dans les lacs de la région.

Pierre-Guy Brassard, du ministère des Transports du Québec, a présenté des outils et pratiques permettant une saine gestion environnementale des sels de voirie. Parmi les bonnes pratiques qui ont suscité l'intérêt des municipalites, la préhumidification du sel de déglaçage ou des abrasifs avec une saumure (eau salée) permet, dans certaines conditions météorologiques, d'activer plus rapidement l'effet de déglaçage et de réduire la quantité de matériel à épandre.

Des municipalités à l'avant-garde dans la MRC des Laurentides

Certaines municipalités ayant participé au projet ont déjà mis en place des méthodes novatrices en termes de gestion écoresponsable des routes en hiver. Notamment, la municipalité de Labelle a délimité plusieurs quartiers blancs, dont le déneigement est géré selon les principes des écoroutes hivernales. Les municipalités de Lac-Supérieur, de La Minerve et de Sainte-Lucie-des-Laurentides ont aussi récemment mis en place des projets d'écoroutes hivernales.

Parmi les municipalités n'ayant pas mis en place des pratiques alternatives, le manque de connaissances et la mauvaise compréhension des enjeux de sécurité sont les principaux freins qui ont été identifiés par les municipalités. « Des pistes de solution comme un partage de documentation entre les municipalités et un soutien dans l'identification des tronçons routiers se prêtant à l'implantation d'écoroutes hivernales ont été discutées. Le partage d'expériences positives de la part de municipalités au sein de la MRC a permis de démystifier certaines craintes également. Il a tout de même été souligné que l'adhésion des élus et des citoyens à ces pratiques alternatives est un élément incontournable pour assurer le succès de leur implantation », souligne Geneviève Gallerand, directrice générale de l'OBV RPNS.

Pour plus d'informations

Rappelons que les OBV sont des organismes à but non lucratif reconnus et mandatés par le gouvernement du Québec, afin d'assurer la gestion intégrée de l'eau, et ce, dans un processus de concertation, de planification et de mise en œuvre des Plans directeurs de l'eau de leur zone de gestion.

-30-

Source :
Catherine Baltazar, coordonnatrice de projets à l'OBV RPNS
(819) 717-3171 poste 103 | c.baltazar@rpns.ca

Mélanie Lauzon, coordonnatrice - projets et communications, Abrinord
(450) 432-8490 | mlauzon@abrinord.ca

Pour questions :
Geneviève Gallerand, directrice générale à l'OBV RPNS
(819) 717-3171 poste101 | direction@rpns.ca

Photo (source : OBV RPNS):

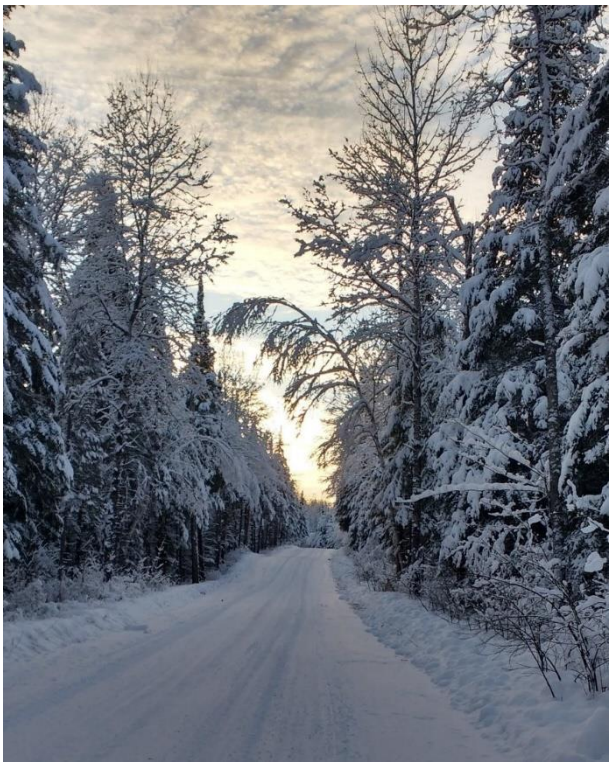

Merci pour l'appui renouvelé de nos partenaires !

Organisme de bassins versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon
1-645, rue du Moulin, Mont-Tremblant, J8E 2V1
(819) 717-3171 | www.rpns.ca